



Casier judiciaire pour immigration au Canada.

Par **viper**, le **20/06/2019** à **23:35**

Bonjour,

Dans le cadre de ma demande d'immigration au Canada, je passe par la vérification du casier judiciaire. On me demande le certificat de police de mon pays d'origine et tous les pays où j'ai résidé plus de 6 mois. Le problème est qu'il y a 13 ans, j'ai passé 2 ans dans un pays d'Afrique qui n'a pas de service à distance pour ce genre de certificat. Du coup, pour obtenir ce certificat, je dois me déplacer et cela m'est impossible par manque de temps et cela me coûtera cher. Donc, si je ne mentionne pas dans ma déclaration que j'ai passé 2 années dans ce pays, l'immigration canadienne aura-t-elle les moyens de le découvrir ? Cela me poserait des problèmes ?

Merci.

Par **Visiteur**, le **21/06/2019** à **07:05**

Bonjour

Impossible de répondre à une telle question, il y a toujours des traces.